

* La
fabrique
citoyenne

États généraux de la
CULTURE

Les
engagements
de la Ville
de Rennes

 **rennes**
VIVRE EN INTELLIGENCE

États généraux de la culture

Les engagements de la Ville de Rennes

À partir des contributions des acteurs et de la population, la Ville formule les lignes de force de son projet pour la culture à Rennes :

Ancré dans les valeurs qui fondent l'ensemble des politiques publiques à Rennes et le projet politique de la Ville : égalité, solidarité, laïcité, ouverture aux autres et sur le monde, liberté d'expression et de création,

Dans le respect de ce qui, à l'échelle du pays, construit les politiques culturelles et dont le politique est plus que jamais garant,

En s'impliquant pleinement dans la reconnaissance des droits culturels tels que consacrés par la loi portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe),

Reconnaissant la qualité des acteurs et des artistes qui font la vitalité de la vie culturelle rennaise,

Prenant pleinement en compte le rôle de la culture pour construire et faire vivre notre projet de société.

La Ville s'engage

D'une part, à mettre la culture au cœur de la « fabrique citoyenne », avec la volonté de faire société en favorisant l'implication des citoyens dans la vie culturelle, la diversité des expressions sensibles, la transmission des savoirs, le débat et l'écoute de la voix des artistes.

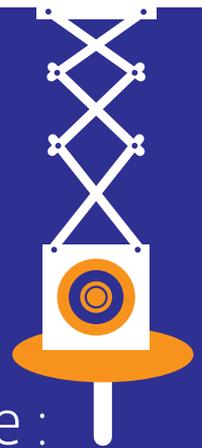
D'autre part, à accompagner ce qui fait la singularité du territoire rennais :

- › un écosystème foisonnant d'énergies créatives et d'initiatives, constitué de solidarités et de coopérations entre les artistes, les institutions, les acteurs indépendants – économiques, associatifs ;
- › marqué par l'émergence permanente de nouvelles formes et forces grâce notamment à la présence de la jeunesse, à son dynamisme et à sa volonté d'être actrice de la vie culturelle, qui a marqué l'histoire de la culture à Rennes et la constitue encore ;
- › marqué enfin par l'appétence des personnes à investir l'espace public collectivement et à répondre présents aux grands rendez-vous, perpétuant ainsi une pratique culturelle de la fête, héritée de traditions régionales et sans cesse renouvelée depuis.

Ce projet comprend à la fois des décisions qui engagent la ville à compter de la date de leur annonce tout comme la mention de propositions à construire avec les acteurs et la population.

Légende :  Engagements à concevoir en co-construction avec les acteurs du territoire

La culture au cœur
de la fabrique citoyenne :
**garantir le droit
de tous à participer
à la vie culturelle**



La Ville s'engage à mettre la culture au cœur de la fabrique citoyenne, avec la volonté de faire société en favorisant l'implication des citoyens dans la vie culturelle, la diversité des expressions sensibles, la transmission des savoirs, le débat et l'écoute de la voix des artistes.

La culture comme bien commun

Développer la dimension culturelle et artistique de la manifestation

« **Rennes au pluriel** » pour mettre en scène l'égalité des cultures, la force du métissage et l'importance du dialogue interculturel, notamment dans la création artistique.

Favoriser le dialogue interculturel au quotidien dans les quartiers :

proposer au Cercle Celtique de Rennes et au Bagad de Rennes l'animation d'un lieu de quartier qui soit un carrefour entre les cultures.

Liberté, Égalité, Fraternité : lancement en 2016 par les Champs Libres d'un **forum autour du « Bien commun »**, forum qui s'appuiera sur les espaces de débats et d'échanges déjà existants dans la ville et qui associera tous les autres lieux volontaires, avec l'ambition de transformer une fois par an l'esplanade Charles de Gaulle en agora citoyenne. Autour de la démarche, le jumelage avec une ou deux villes européennes qui s'investissent en parallèle sur les mêmes sujets sera recherché.

Mise en place de la **« fabrique citoyenne du patrimoine »** comme outil de dialogue avec la population et les acteurs du patrimoine autour des grands dossiers d'aménagement en cours, des enjeux du plan local d'urbanisme et, plus largement, pour partager la diversité des questions autour du patrimoine matériel et immatériel, à un moment de transformation forte de l'espace urbain. Elle se traduira par :

- la création d'un comité consultatif du patrimoine au printemps prochain à l'occasion de « Rennes projet urbain 2030 » qui se réunira annuellement, en présence des services de l'État, des associations patrimoniales, des équipements culturels liés au patrimoine (musées de Bretagne et des Beaux-Arts, Écomusée, Archives), des chercheurs et les habitants volontaires, autour des grands dossiers patrimoniaux et des sujets repérés par les habitants ;

- la création d'un outil numérique de valorisation du patrimoine rennais, ancien et contemporain, en lien avec le projet de recherche « Atlasmuseum » mis en œuvre par Rennes 1 et Rennes 2, ainsi que le développement d'un wikipatrimoine ;
- l'expérimentation d'un projet-pilote pour la restauration du lavoir de Chézy qui associe les élèves de l'école d'architecture, les associations de protection du patrimoine et les habitants.

Multiplier et diversifier les occasions de rencontres et de partage

Lancement au printemps 2016 de la **saison des dimanches** sur une première année d'expérimentation. La saison des dimanches se construira autour des nombreuses initiatives déjà recensées des institutions et acteurs culturels et de rendez-vous imaginés par les Tombées de la Nuit. Cette initiative fédératrice se nourrira des préoccupations issues des États généraux – croisements intergénérationnels, diversité culturelle, accessibilité, autres temps et autres lieux – en élargissant le périmètre des projets proposés à la gastronomie, au sport... et en investissant résolument l'espace public.

Accompagner chaque projet urbain par des interventions artistiques et culturelles qui impliquent les habitants lors de transformations importantes de quartier, comme c'est le cas dès cette année à Maurepas et sur la ZAC Bernard Duval, et comme il est décidé de l'engager dans les quartiers de Baud Chardonnet et du Blossne où s'ouvrira le nouveau bâtiment du Conservatoire en 2020.

Investir d'autres temps, d'autres lieux :

- développement des propositions culturelles sur de **nouveaux temps de vie et sur d'autres formes**, à l'exemple de l'Opéra en plein air proposé par l'Opéra de Rennes, de l'initiative Fous de Danse ou du « Before work » d'ElectroniK : concerts de midi, avant ou après le travail, échauffements proposés par le Musée de la Danse, balades artistiques dans les rues de la ville, projets de concerts familiaux et pédagogiques par l'Orchestre Symphonique de Bretagne ;
- développer l'offre culturelle sur les périodes de congés scolaires et l'été ;
- création d'un répertoire numérique des places et lieux extérieurs potentiellement utilisables par les acteurs, avec leurs fiches techniques.

Être touriste dans sa ville en aménageant de **nouvelles destinations de proximité** autour de la Vilaine et de la Vallée de Rennes en s'appuyant sur la présence artistique et des rendez-vous conviviaux expérimentés par l'agence Cuesta et le Bureau Cosmique dans le cadre de la mission qui leur est actuellement confiée.

Donner un nouvel élan à la politique d'implantation d'œuvres d'art dans l'espace public, avec l'ambition d'enrichir le patrimoine de la ville et pour favoriser des usages autres qu'utilitaires de l'espace public. Il est décidé la **constitution en janvier 2016 d'un fonds de dotation** mobilisant des crédits privés pour accompagner ce déploiement.

Favoriser les conditions de la participation des habitants à la vie culturelle

« La culture dans ses quartiers ».

- Mise en place **chaque année d'une résidence longue d'artiste au cœur d'un quartier**, sur le modèle de celle d'Yvon le Men à Maurepas en 2015.
- Consolidation des dispositifs « **Les Rennais prennent l'art** » et « **Culture en quartier** », expérimentés en 2014 pour l'un, en 2015 pour l'autre, et qui soutiennent les projets artistiques à l'initiative des habitants ou leur implication aux côtés d'artistes.
- Mise en place de **jumelages entre chaque établissement culturel en régie et un quartier** de la ville pendant une période de 3 à 5 ans sur le modèle de l'expérience lyonnaise.
- Initiation d'un partenariat avec la Fondation de France pour intégrer le **programme nouveaux commanditaires**, impliquant les habitants dans la commande publique, sur les nouveaux quartiers de la ville.
- Organisation de nouveaux **parcours de découverte des œuvres d'art public** dans la ville et la métropole, en groupe ou en individuel, en s'appuyant sur les initiatives déjà existantes, en diversifiant les modes de mobilité et les publics ciblés. Proposition d'intégrer ces parcours à la médiation autour de la commande publique pour la ligne B du métro.

Un soutien renforcé aux pratiques amateurs des enfants et des adultes.

- Identification et soutien de **chefs de file par discipline** : en faire des **centres de ressources** pour la population assumant une mission nouvelle d'accompagnement de l'offre disciplinaire sur la ville : l'ADEC-Maison du théâtre amateur pour le théâtre, le Triangle pour la danse, le Jardin moderne pour les musiques actuelles, le Conservatoire pour les pratiques collectives musicales, vocales et instrumentales, le Grand Cordel pour les arts visuels, Bing Bang Circus pour les arts du cirque.

- Création d'un outil centralisé d'information sur l'offre de pratiques en amateur, sur la future plateforme numérique, en lien avec le projet de site internet prévu dans le cadre de Sortir !
- Accompagnement des acteurs vers la construction d'une tarification au quotient familial cohérente.
- Conforter le parc du Thabor - Orangerie et kiosque - pour la présentation des réalisations collectives en amateur.
-  — Repérage et mise à disposition de lieux de rencontres et de pratiques en optimisant l'utilisation des équipements sur les temps creux (week-ends, vacances scolaires).

Développement de l'offre en direction de la **petite enfance et des familles.**

- Reconnaissance de Lillico comme acteur-ressource en matière d'actions artistiques et culturelles pour l'enfance et la famille, consolider sa présence avec Comptoir du Doc au Théâtre de la Parcheminerie.
- Aider le développement de la manifestation festive et familiale annuelle « La Fête ».
- Développer les résidences d'artistes en crèches et l'école de l'art dès le plus jeune âge. Mieux les valoriser pour partager ces expériences et leurs bénéfices.
- Formalisation d'objectifs « culture et petite enfance » dans les conventions de certains équipements de quartier.
- Soutien des sorties en famille et de la pratique culturelle des parents en prenant appui sur le modèle innovant mis en place par le Théâtre du Cercle et la section centre du Cercle Paul Bert dans le cadre du parcours « Formation Jeunes Adultes » : parcours de formation gratuit pour les baby-sitters en contrepartie du temps de babysitting sur la durée des spectacles.

Poursuite du travail engagé pour favoriser l'**accessibilité des œuvres**, notamment aux personnes en situation de handicap

- Actualiser le guide sur l'accessibilité à la culture permettant l'identification des relais dans les lieux et équipes culturels.
- Engager la mutualisation du matériel existant et augmenter le parc technique (boucles magnétiques, rampes...).
- Organiser des formations à destination des professionnels de la culture sur les spécificités de l'accueil des publics en situation de handicap.

Faire confiance à la jeunesse l'engagement étudiant dans la ville

- 👤 Donner sa place à l'envie d'agir et d'expression de la jeunesse, à ses talents en proposant une **carte blanche régulière dans les institutions culturelles** en lien avec la saison des dimanches, comme les Champs Libres l'ont expérimenté dans le cadre des « Premiers Dimanches ».

Permettre un plus grand accueil des pratiques amateurs des étudiants dans les équipements de quartier en contrepartie d'un **engagement social et citoyen** (aide aux devoirs, ateliers lecture ou de culture scientifique et technique, etc.), afin de renforcer les liens entre les équipements de quartiers, les étudiants et les établissements d'enseignement supérieur.

- 👤 Favoriser les **formes de parrainage ou de tutorat artistique** pour accompagner les jeunes dans l'élaboration de leurs projets et leur permettre d'entrer en contact avec des professionnels déjà présents sur le territoire, comme le Conservatoire le développe en accompagnant les projets artistiques personnels des grands élèves.

La transmission et la pratique active et collective au cœur de l'éducation artistique et culturelle (pour tous)

Augmentation progressive du nombre de projets artistiques en milieu scolaire, avec pour objectif la **présence longue d'un artiste dans chaque école une année sur deux** (soit environ 40 projets par an).

Développement de **chorales et d'orchestres** pour tous les âges et à l'échelle de la ville, en partenariat avec le Conservatoire et la saison des dimanches.

Favoriser la sensibilisation aux **langues bretonne et galèse** dans les ateliers péri-scolaires et renforcer l'offre en langue bretonne dans les bibliothèques.

Création du **Laboratoire de la médiation** qui associe tous les acteurs de la médiation avec pour objectifs la réinvention permanente des pratiques professionnelles et l'écoute des aspirations et contributions des personnes.

 Développement de **parcours culturels et artistiques pour les adultes** avec des temps de découvertes et d'échanges, à construire avec les acteurs culturels volontaires et la population, en complémentarité avec les propositions déjà engagées dans le cadre du dispositif Sortir!

La présence des artistes, le dynamisme des acteurs culturels, l'envie d'entreprendre de la jeunesse : **une singularité du territoire à accompagner**

La Ville s'engage à accompagner ce qui fait la singularité du territoire rennais : un écosystème foisonnant d'énergies créatives et d'initiatives, constitué de solidarités et de coopérations entre les artistes, les institutions, les acteurs indépendants – économiques, associatifs ; marqué par l'émergence permanente de nouvelles formes et forces grâce notamment à la présence de la jeunesse, à son dynamisme et à sa volonté d'être actrice de la vie culturelle, qui a marqué l'histoire de la culture à Rennes et la constitue encore ; marqué enfin par l'appétence des personnes à investir l'espace public collectivement et à répondre présents aux grands rendez-vous, perpétuant ainsi une pratique culturelle de la fête, héritée de traditions régionales et sans cesse renouvelée depuis.

Accompagner la jeune création

Renforcement des structures d'accompagnement et de diffusion de la jeune création : **la Paillette, l'Antipode, Ay-roop et 40mcube** dans la politique culturelle, en amont du travail des institutions culturelles (les Transmusicales, le Théâtre national de Bretagne, le Centre Chorégraphique National, la Criée) dont c'est l'une des missions.

Ouverture du bâtiment « **Pasteur** » comme un lieu d'expérimentations, pensé à partir de l'appropriation actuelle des espaces, «hôtel à projets» hébergeant des initiatives éphémères et permettant la rencontre entre les artistes – toutes disciplines confondues –, la jeunesse de tous horizons et tous les autres acteurs de la ville – culturels ou non – à la recherche de lieux d'échanges et de réflexions.

 Création d'une **Université d'été artistique** à la salle de la Cité, destinée à tous les étudiants sortant d'école ou à de très jeunes artistes, toute discipline confondue, autour de débats et de l'implication d'artistes confirmés et de professionnels. Constitution d'un comité d'organisation composé de jeunes artistes, d'artistes et de professionnels parrains et marraines, et d'étudiants. Jumelage avec des initiatives comparables en Europe.

Mise à disposition de **l'Étage**, une soirée par mois, pour la programmation de jeunes groupes musicaux, en lien avec les associations locales soutenant la jeune création et ne disposant pas de lieu attiré.

Engagement de **l'Antipode, du Jardin Moderne, du CRIJ et de radio campus Rennes** dans un projet commun de pré-production, diffusion et promotion de 8 à 12 projets musicaux par an.

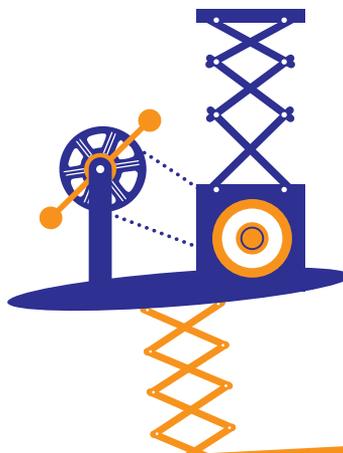
Organiser une grande exposition collective annuelle des artistes plasticiens bénéficiant d'un soutien de la Ville (ateliers, bourses..) au Théâtre du Vieux Saint-Étienne.

Offrir une visibilité plus grande aux **travaux des étudiants** et jeunes diplômés en dédiant le théâtre du Vieux Saint-Étienne à leur présentation durant six mois dans l'année : work in progress, maquettes, expositions, etc.

Favoriser les démarches engagées entre **les écoles de formation supérieure** pour croiser les parcours de formation des élèves (nouveau projet du Pont supérieur, École du Théâtre national de Bretagne, École Nationale Supérieure d'Architecture de Bretagne, École Européenne Supérieure d'Art de Bretagne, Université Rennes 2, Institut d'Études Politiques, Conservatoire, etc.).

Renforcer le soutien aux acteurs de la **production musicale** accompagnant des artistes issus de la scène locale.

Développer les **bourses de création** aux jeunes artistes plasticiens.



Aménager des lieux ouverts, partagés et pluridisciplinaires

La salle Ropartz : partager la salle entre les acteurs du spectacle vivant et ceux du quartier en y expérimentant le croisement des usages du lieu.

- Programmation partagée de résidences courtes entre les acteurs du théâtre, des arts du cirque et de la danse de la ville et de la métropole (Le Triangle, Ay-Roop, Au bout du plongeur, le Théâtre national de Bretagne, La Paillette, etc. et la Ville de Rennes).
- Co-construction de l'usage quotidien du lieu avec les habitants pour que la salle participe pleinement à la vie culturelle du quartier.

Les trois temps culturels du Théâtre du Vieux Saint-Étienne

- D'avril à juin : lieu d'accueil et de présentation de résidences courtes.
- De juin à septembre : appel à projets pour l'accueil en résidence longue d'une équipe artistique qui dispose pendant trois mois du lieu pour y développer son projet.
- D'octobre à avril : lieu dédié aux travaux des étudiants et jeunes diplômés, toutes disciplines confondues, en partenariat avec les écoles supérieures et l'université.

La Cité - cœur de la ville

- Conforter la salle de la Cité comme «base de vie» de festivals la majeure partie de l'année.
- Accueillir dans leur diversité tous ceux qui adhèrent à l'idée d'un lieu ouvert, convivial et artistique.
-  — Mettre la Cité sur des temps réguliers et sur des durées variables à disposition de collectifs de jeunes, pour leur permettre de construire leurs projets, d'expérimenter de nouvelles formes artistiques et manières de faire.
- Poursuivre l'accessibilité pour les partis politiques, syndicats et associations citoyennes dans sa tradition de «maison du peuple».

Ouverture en janvier 2016 du nouveau bâtiment des **Ateliers du vent** dans le quartier Arsenal Redon / Cleunay dont le projet permettra l'accueil d'artistes notamment autour de projets interdisciplinaires.

Plus de lieux de travail pour les artistes

Création d'un **réseau de studios**.

- **Pour la musique : délégation de la gestion d'un studio** de répétitions et d'enregistrement musical à Dooinit en lien avec le Jardin Moderne.
- **Pour la danse** – studios du Garage : proposition d'animer collectivement **les studios** du Garage et d'en faire un outil partagé entre les acteurs de la danse de la ville.

L'art dans les interstices de la ville.

- Mise à disposition de l'appartement du 2 rue Victor Hugo pour des accueils d'artistes qui travaillent sur le territoire.
- Mise en place pour la maison François Château d'un appel à projets pour des résidences longues d'artistes, consacrées à des temps d'écriture ou de composition musicale.
- Mise en place d'une **gestion collective des hébergements disponibles** en développant les possibilités d'accueil.
- **Consolider le nombre d'espaces** de bureaux et de stockage mis à disposition des associations culturelles, environ 70 aujourd'hui, en coopérant avec les villes qui se sont déclarées volontaires à l'échelle de la métropole.
- **Optimiser l'occupation des locaux et espaces temporairement vacants** (baux précaires d'un à trois ans) dans l'attente d'une nouvelle affectation en partenariat avec Territoires et, dans un cadre encore à définir, avec les bailleurs sociaux.

La métropole : l'échelon de développement des politiques d'accueil et de résidences.

- **Mise en réseau des scènes et lieux** volontaires à l'échelle de la métropole.
- Création d'un nouvel outil présentant les possibilités d'accueil à l'échelle de la métropole (salles, galeries, espaces de résidences et de travail) en complément des dispositifs de résidences mutualisées et de scènes partagées lancées en 2015. Intégration de ce nouvel outil à la plateforme numérique collaborative.
- Extension du réseau d'une trentaine d'ateliers d'artistes de la ville de Rennes aux villes volontaires de la métropole .

Faciliter les conditions d'occupation de l'espace public

Aménagement des conditions d'un usage spontané de l'espace public : identification d'un ou de plusieurs espace(s) à disposition sur des jours définis à l'avance et sur la base d'une démarche simplifiée pour permettre aux habitants et aux acteurs d'investir plus simplement l'espace public, en lien notamment avec la saison des dimanches.

Aménagement de lieux pour l'accueil de chapiteaux.

- Aménagement pérenne du carré Duguesclin à l'entrée du parc du Thabor (alimentation en eau, collecte des eaux usées, électricité, etc.).
- Suite à l'expérimentation du site des Hautes-Ourmes par le festival Mettre en Scène en novembre 2015, examen des conditions d'un accueil régulier de chapiteaux sur ce site.

Poursuite de l'adhésion de la Ville au dispositif national

« **Cafés culture** » pour faciliter les propositions culturelles dans les bars. Responsabilisation et reconnaissance des bars pour leur place dans la vie culturelle par leur implication dans la Charte de la vie nocturne.

Soutenir l'entrepreneuriat culturel et le secteur culturel et créatif

Réflexion sur l'affectation de nouveaux lieux pour les activités des industries créatives.

Développement des partenariats avec la Région sur l'ingénierie culturelle et la formation afin de mieux accompagner les acteurs dans leur développement.

Élargissement de l'aide à la création musicale aux musiques originales pour la production audiovisuelle.

Coordonner et articuler les interventions avec la région Bretagne et les agences régionales ad hoc pour soutenir la structuration et le développement des acteurs d'une part, l'accompagnement à la diffusion d'autre part.

Soutien aux formes nouvelles d'organisation coopérative des filières (musique, audiovisuel).

Le reste du monde comme horizon en partenariat avec Rennes Métropole

Aide au **développement européen et international des acteurs** : mieux informer sur les procédures et les moyens dédiés aux échanges culturels internationaux (site Web et autres outils). Renforcer la participation aux programmes culturels européens, notamment les programmes « Transmanche ». Renforcer l'accompagnement des projets internationaux, notamment via la convention avec l'Institut français.



Développer les **échanges artistiques et de recherche, notamment en favorisant l'accueil** au sein de la future « Cité internationale Paul Ricœur » de chercheurs travaillant aux liens entre la recherche et l'art, comme le développe la Criée.

Soutenir le projet de **coopération avec Berlin** porté par Boris Charmatz et encourager la présence de la scène artistique européenne dans la saison des dimanches et les grandes programmations.

Consolider le rôle du Théâtre National de Bretagne comme **centre de production européen** dans la perspective du renouvellement de sa direction.

Affirmer **la place de Rennes dans les réseaux culturels internationaux**, notamment « Eurocities » et intégrer Rennes au réseau européen « Café Europa ».

Création d'une résidence régulière en partenariat avec le programme dédié de l'Institut français en faveur des **artistes africains ou caribéens**.

Faciliter et accompagner les recours à de nouveaux modes de financement

Renouveler les opportunités d'accompagnement des porteurs de projet dans leur recherche de **financement participatif** notamment via la Dynamo culturelle.

Animer le **fonds de dotation** pour l'art dans l'espace public et celui pour les équipements culturels en régie.

Développer le **mécénat de compétence**, comme par exemple la plateforme de mécénat participatif mise en place pour le Musée des Beaux-arts.

Travailler à la sanctuarisation d'une partie des budgets de voirie pour des commandes ou des projets artistiques sous la forme d'un « **1% goudron** ».

Lancement en novembre des **budgets participatifs pour des projets d'investissement**, qui peuvent servir à des projets culturels.

Une Ville en mesure **d'accompagner les évolutions de la culture**



La Ville s'engage à favoriser une meilleure diffusion de la vie culturelle rennaise en développant des outils d'information et d'orientation en direction de la population, en améliorant la lisibilité des actions et des dispositifs mis en place par la Ville et les autres partenaires publics, ainsi qu'en développant plusieurs espaces de débats et de consultations autour de la culture à Rennes.

L'Opendata et le numérique : une autre façon de travailler ensemble

Création d'**interfaces et d'outils numériques**, notamment dans les équipements.

 Développement de démarches participatives comme Museomix au Musée de Bretagne et Biblioemix dans les bibliothèques, et de lieux ouverts comme l'espace 4 C et le nouvel espace Magenta aux Champs Libres.

Création d'une plateforme numérique collaborative pour mieux informer la population, promouvoir les initiatives et orienter les acteurs

Le portail des bibliothèques qui va se déployer sur le territoire métropolitain au cours de l'année 2016 aura également vocation à diffuser au sein du réseau des bibliothèques et des équipements culturels de proximité dans chacune des communes, une large information sur l'offre culturelle du territoire dont un agenda culturel commun.

Création de plusieurs **bornes de réservation mutualisée entre les acteurs culturels de type « kiosque »**. Il sera ainsi possible d'accéder aux billets « dernière minute », de réserver ses places, d'être informé de l'actualité artistique et culturelle de la ville, d'acheter des productions rennaises et des produits de merchandising d'artistes.

Assurer la transparence et la lisibilité des aides

Présentation de l'ensemble des aides et dispositifs sur la **plateforme numérique**.

Évaluation partagée et qualitative des dispositifs mis en place (en cours pour la carte Sortir!).

Création en cours d'un **portail unique** pour les liens entre la Ville et les associations, afin de simplifier les démarches administratives.

Réserve d'une **provision d'aides** qui permette d'être réactif à l'inventivité et à l'agilité des acteurs.

Participer à l'innovation territoriale

Lancement en 2016 de l'appel à projets artistiques, commun à Rennes Métropole et Nantes.

Implication de la Ville dans les travaux du Conseil des Collectivités pour la Culture en Bretagne en veillant notamment à partager une responsabilité en termes d'information et d'orientation des acteurs sur la base d'une connaissance approfondie des politiques respectives.

Définir une gouvernance pour la culture à Rennes

 Poursuite de la réflexion avec le Conseil des états généraux de la Culture sur ce qui assurerait les conditions d'une gouvernance partagée de la culture à Rennes et qui s'appuierait à la fois sur une ou plusieurs instances consultatives, sur un lien renforcé avec des commissions existantes (commission culture des conseils de quartier, cafés culture, etc.) et sur la création de moments de rencontres et de débats plus larges.

 Jumelage ou échange avec d'autres villes d'Europe et du monde qui ont institué une gouvernance culturelle comparable.

Création d'une Assemblée des acteurs culturels se réunissant annuellement.

 metropole.rennes.fr/fabriquecitoyenneculture
 La fabrique citoyenne de Rennes
 @fabcitoyenne | #fabcitoyenne
 fabriquecitoyenne.rennes.fr



© www.puzzlerennes.fr / Impression : impriméris de Rennes Métropole

Direction Générale de la Culture
dgculture@rennesmetropole.fr
T. 02 23 62 25 41

 **rennes**
VIVRE EN INTELLIGENCE